

Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 10 h 15, par visioconférence.

INFORMATION

SUJET

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
- 3.

4. DÉPÔTS

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS

7. DIRECTION GÉNÉRALE

8. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

- 8.1. REC Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) pour les années 2022, 2023 et 2024, conformément aux articles 468.51, 473 et 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*

9. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

- 9.1. REC Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Terrebonne pour les années 2022, 2023 et 2024, conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11. DIRECTION DE LA POLICE

12. DIRECTION DE L'INCENDIE

13. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

14. DIRECTION DU GÉNIE ET L'ENVIRONNEMENT

15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

19. AFFAIRES NOUVELLES

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

